

## PRESTATIONS & HONORAIRES

### Transaction

#### Honoraires calculés par tranche :

0 € à 20 000 €	11 % TTC
20 001 € à 50 000 €	7,7% TTC
50 001 € à 100 000 €	6,6 % TTC
100 001 € et au-delà	5,5% TTC

#### En cas de mandats avec exclusivité :

#### Honoraires remisés à :

0 € à 20 000 €	10 %
20 001 € à 50 000 €	7 %
50 001 € à 100 000 €	6 %
100 001 € et au-delà	5 %

Minimum de 3 000 € TTC pour des biens situés au-delà de 20Km de DIJON.

Minimum de 4 500 € TTC pour des biens situés au-delà de 30Km de DIJON.

- Transactions sur immeubles neufs, suivant les grilles et les interventions :  
6.00 % H.T sur prix de vente T.T.C.
- Transactions commerciales ou professionnelles :  
5 % HT à la charge du vendeur et 3 % HT à la charge de l'acquéreur ou 8 % H.T. réparti différemment selon les prévisions du mandat.

### Location

- Honoraires d'entremise et négociation : 100.00 € TTC à la charge du propriétaire bailleur

- Honoraires concourant à l'établissement de l'acte de location :

Les prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail:

- 8.00 € TTC du m<sup>2</sup> à la charge du propriétaire bailleur
- 8.00 € TTC du m<sup>2</sup> à la charge du locataire

L'établissement de l'état des lieux:

- 3.00 € TTC du m<sup>2</sup> à la charge du propriétaire bailleur
- 3.00 € TTC du m<sup>2</sup> à la charge du locataire

#### Tarif dégressif par tranche de 20 m<sup>2</sup>

- Professionnels et commerciales :  
30 % HT du loyer annuel

### Gestion

- 1) 7.5 % TTC des sommes encaissées
- 2) Garantie des loyers impayés : 3.50 % TTC du quittance
- 3) Assurance PNO 1% du quittance TTC
- 4) Etablissement des documents pour la déclaration des revenus fonciers : 50 € TTC
- 5) Etablissement des documents pour la déclaration de TVA : 50 € TTC
- 6) Honoraires pour administratif et suivi des diagnostics DPE, PLOMB ... : 40 € TTC
- 7) Honoraires de suivi de travaux importants, dont l'accord écrit aura été donné par le mandant : 5% HT des travaux
- 8) Frais de dossier contentieux locataire (dossier huissier, avocat...) : 180 € TTC
- 9) Honoraires pour rédaction de demande de subvention notamment auprès de l'ANAH (mandat spécial) : 180€ TTC

### Mission

Honoraires de conseil et d'assistance technique à 120 € TTC l'heure avec ordre de mission

### Estimation

150 € TTC par logement

Le 07.04.2017

Taux de TVA en vigueur : 20 %